

AVIS AUX ETUDIANTS de Licences – Réorientés à ESSECT

Les étudiants qui ont été affectés à l'ESSECT par l'Université de Tunis, à l'issue d'une demande de réorientation ou de mutation exceptionnelle, sont priés de déposer une demande de validation des modules ou des paniers dans lesquels ils ont eu une note supérieure ou égale à la moyenne dans leurs institutions d'origine.

Les demandes, jointes par **une copie certifiée conforme des relevés des notes**, doivent être déposées entre 9h et 13h au **bureau d'ordre** de l'ESSECT **au plus tard le lundi 05 novembre 2018**.